



Comment devenir intervenant bénévole à Enjeux d'Enfants ?

L'engagement bénévole :

La plupart des intervenants bénévoles sont investis sur **la mission d'accompagnement des familles et/ou des actions collectives en détention.**

Le rôle des intervenants :

Chaque intervenant peut choisir d'intervenir sur les différents types d'actions relevant de la mission d'Enjeux d'enfants :

- ➔ L'accompagnement des familles par :
 - la rencontre et le suivi individuel des parents incarcérés ayant sollicité notre service.
 - la rencontre avec les enfants, la famille et les travailleurs sociaux concernés
 - l'accompagnement des enfants sur le temps de parloir ou d'Unités de Visite Familiale, lors de leur séjour voire lors de leurs déplacements.
- ➔ L'hébergement des enfants en visite sur plusieurs jours pour rencontrer leur parent incarcéré
- ➔ L'animation de l'atelier organisé tous les 15 jours à la Maison d'Arrêt des femmes de Rennes, ou toute autre action collective mise en place par l'association
- ➔ Le travail en commission sur les différents projets en cours.

Les principes de l'engagement bénévole :

Les Intervenants, bénévoles s'engagent avec les mêmes exigences que les salariés, pour assurer les différentes missions de l'association au sein d'une équipe coordonnée.

Dès la création de l'association, nous avons en effet mis l'accent sur la formation et la supervision. Ce type d'intervention suppose en effet de se positionner sur des exigences d'un partenariat de travail social, dans l'esprit d'un cadre associatif qui ne s'inscrit pas dans une perspective caritative.

Les étapes de l'engagement, des formations initiales et continues adaptées, ainsi qu'un travail d'analyses de pratiques mensuel sont le reflet de notre souci de qualité d'intervention.

Ces modalités traduisent le respect du à ceux à qui nous nous proposons d'offrir un soutien spécifique.

En devenant intervenant, la personne s'engage à :

- Adhérer à l'association,
- Respecter les statuts et le règlement intérieur
- Accepter de se rendre disponible notamment les mercredis, et/ou week-end et vacances scolaires et s'engager sur la durée dans le respect des familles suivies.
- Participer :
 - aux réunions bimestrielles d'analyse des pratiques et de supervision,
 - aux rencontres trimestrielles de réflexion sur le fonctionnement,
 - aux formations internes organisées par le service.
- Rendre compte régulièrement de son action, par oral ou par écrit, auprès de l'éducatrice référente ou de la direction.
- Respecter la confidentialité des informations qui sont portées à sa connaissance dans le cadre de ses missions.

Ces exigences sont l'illustration de la volonté d'un travail d'équipe et d'un réajustement continu des pratiques autour d'une mission et d'une éthique commune.

L'habilitation

L'habilitation est délivrée par le CA ou le Directeur par délégation et permet d'intervenir au nom de l'Association.

Les conditions sont les suivantes.

Une première phase d'observation est proposée :

- Rencontrer l'équipe sur un temps de présentation collective, pour présenter sa démarche et prendre connaissance des conditions de fonctionnement d'Enjeux d'enfants.
- Après un temps de réflexion, motiver sa demande d'intervention par lettre.
- Préciser ses motivations au cours d'un entretien avec la directrice à l'issue duquel celle-ci peut autoriser une phase d'observation.
- Mettre en place une période d'observation et d'échanges avec l'équipe : participation à une permanence auprès des femmes incarcérées à Rennes, en binôme avec un intervenant de l'équipe ; mise en place d'une journée spécifique de formation pour les nouveaux intervenants bénévoles, ou en cours de formation, etc.

Puis, à l'issue de la phase d'observation, nous proposons de faire un bilan avec la direction, pour définir ensemble les suites à donner à la proposition d'engagement.

Autres informations:

Etre intervenant bénévole à l'association demande :

- d'avoir son permis de conduire,
- de s'engager sur la durée (au moins deux ans). Nous ne pouvons donc accueillir, malgré tout l'intérêt que présentent souvent leurs demandes, d'intervenant étudiant, car ils n'ont souvent pas la visibilité nécessaire sur du moyen terme...
- d'être situé sur la zone Grand Ouest :

Nous pouvons et souhaitons que des personnes qui vivent à Rennes, mais aussi Laval, Le Mans, Caen, et toute la Bretagne puissent intégrer l'équipe, si elles se sentent la disponibilité et la mobilité... Nous privilégions pour elles les suivis sur l'établissement pénitentiaire de leur localité, ou auprès de familles vivant sur leur département (par exemple, un enfant de Mayenne venant voir son père incarcéré à Rennes) ; mais ne pouvons le garantir ; cela dépend bien sûr des demandes des familles à ce moment là.

De plus, au-delà de la nécessité de certaines familles de faire appel à nous sur ces temps de trajet, ce sont bien souvent des moments essentiels et privilégiés dans nos suivis.

Le plus simple est souvent d'en discuter de vive voix, lorsque cela est possible, pour voir si les propositions des uns correspondent aux envies/possibilités des autres !

.....

Si vous pensez ne pas avoir le temps ou la possibilité de vous investir dans la durée ou sur la mission d'accompagnement en tant que telle, nous recherchons également des compétences plus spécifiques ou ponctuelles, comme un soutien informatique, ou des talents de jardinier !

N'hésitez pas à nous faire connaître vos possibilités, idées... !